

Diplôme d'état de Manipulateur d'électroradiologie médicale (MEM)

En apprentissage • 3ème année

Le métier

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est un professionnel de santé qui effectue des examens d'imagerie, des explorations fonctionnelles ou des traitements impliquant l'utilisation de rayonnements ionisants ou d'agents physiques.

Il exerce son métier en radiologie, scanographie, remnographie, imagerie interventionnelle, médecine nucléaire, radiothérapie ou électrophysiologie.

Il assure sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, des activités techniques et de soin au sein d'équipes pluridisciplinaires (médecins, chirurgiens, radiopharmaciens, physiciens médicaux, autres soignants) dans des structures de santé publiques ou privées.

Il effectue la surveillance clinique de la personne soignée, assure la continuité des soins et concourt à la prévention au dépistage, et à la recherche.

Il participe à des actions de formation liées à ses activités professionnelles (radioprotection, contrôle qualité, hygiène).

Lieux d'exercice

Le manipulateur exerce dans le secteur public (fonction publique hospitalière) ou dans le secteur privé (cliniques, cabinets de radiologie, centres ou instituts spécialisés (centre de lutte contre le cancer, dépistage)).

Modalités d'entrée :

- **Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage***
- **Inscription au CFA via notre site internet :**
 - Renseigner la « fiche contact » et transmettre les documents demandés (CV, lettre de motivation, pièce d'identité, promesse d'embauche ou contrat signé)
- **Inscription à l'UFA :**
 - Informer du souhait de poursuite de la formation par voie de l'apprentissage

* pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, être porteur d'un projet de création d'entreprise.



La formation est accessible aux publics en situation de handicap. Votre situation peut nécessiter des aménagements/adaptations. Un référent est là pour vous accompagner :

Eloïse SCHNAPPER

06 30 03 73 35

e.schnapper@cf-sanitaire-social.org

Objectifs de la formation

- Individualiser chacune de ses prises en charge dans une temporalité limitée
- S'adapter au patient, à son parcours, à son environnement
- Intégrer le patient comme acteur
- S'adapter à son environnement de travail et son évolution
- Être en posture active dans la recherche d'informations afin de maîtriser des connaissances en constante évolution
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Développer son autonomie
- Évaluer et améliorer les pratiques pour la prise en charge de la qualité
- Réussir les certifications
- S'insérer professionnellement

Durée de la formation : 1 an

Enseignements

420h de formation théorique :

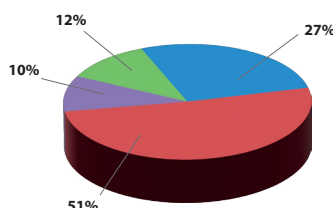
- **DF 3 :** Sciences et techniques, fondements et méthodes en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles
- **DF 4 :** Sciences et techniques, interventions en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, radiothérapie et explorations fonctionnelles
- **DF 5 :** Outils et méthodes de travail
- **DF 6 :** Intégration des savoirs et posture professionnelle

Approche pédagogique

Le diplôme de manipulateur d'électroradiologie médicale par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance.

Organisation de l'alternance

Répartition de l'activité de l'apprenti MEM pour un contrat de 12 mois



■ Formation théorique et pratique : 490 h

■ Formation en milieu professionnel (stages) : 910 h**

■ Formation chez l'employeur : 207 h

■ Congés payés : 175 h

** Ces périodes sont effectuées au sein ou hors employeur en fonction des compétences possibles à valider dans la structure employeur

Diplôme d'état de Manipulateur d'électroradiologie médicale (MEM)

En apprentissage • 3ème année

Modalités d'évaluation

Le DE s'obtient par l'acquisition des 10 compétences du référentiel de formation et valide un grade de licence.

Modalités d'accès à la formation et délai

- Dépôt des dossiers de candidature selon le calendrier de l'UFA choisie
- Inscription auprès de l'UFA et du CFA
- Date prévisionnelle d'entrée en formation ou de début des cours :
 - dernière semaine d'août (prendre contact avec l'UFA)

Orientation post-formation

Plusieurs domaines lui sont ouverts :

- Imagerie médicale
- Radiothérapie
- Médecine nucléaire
- Electrophysiologie


En passant les diplômes requis, le manipulateur d'électroradiologie médicale peut accéder à un poste de cadre de santé manager ou formateur. L'attribution du grade de Licence lui permet de poursuivre des études universitaires.

Tarifs

- Gratuité pour les apprentis
- Employeurs privés et associatifs : coûts pédagogiques pris en charge par les OPCO
- Employeurs publics (FPT / FPH / FPE) : sur devis, nous contacter

Siège du CFA
14 bis rue d'Inkermann BP 29105 79061
NIORT cedex 09

05 49 79 53 33
www.cf-sanitaire-social.org
contact@cf-sanitaire-social.org

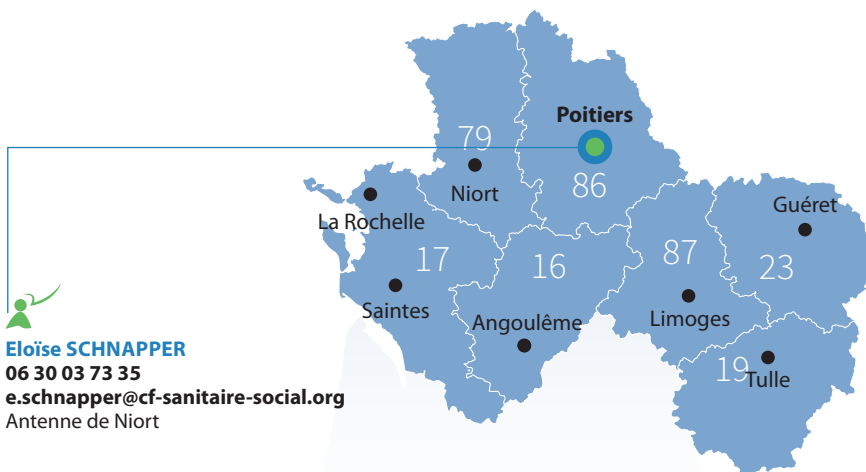
 Suivez-nous
<https://www.facebook.com/cfasanitairesocial79>


Les centres de formations partenaires



IFMEM du CHU de Poitiers - IRFPS
2 Rue de la Milétrie
CS 90577
86000 Poitiers

CFA : vos contacts apprentissage




Eloïse SCHNAPPER
06 30 03 73 35
e.schnapper@cf-sanitaire-social.org
Antenne de Niort

Diplôme d'état de Manipulateur d'électroradiologie médicale (MEM)

En apprentissage • 3ème année

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage vise à donner à des jeunes une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, dans le cadre d'un contrat associant l'exercice d'une activité professionnelle en entreprise et des enseignements dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

Notre CFA a la particularité d'être « hors les murs » et de confier les enseignements pédagogiques à des partenaires reconnus, nos Unités de Formation par Apprentissage (UFA).

La rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération en fonction de son âge, de son ancienneté dans l'apprentissage, et la nature de son employeur. Ces rémunérations sont réglementées. La rémunération des apprentis est exonérée de charges salariales dans la limite de 79% du SMIC.

Dans un établissement adhérent à la branche sanitaire et sociale privée à but non lucratif :

| | - de 18 ans | 18/20 ans | 21/25 ans | 26 ans et + |
|-------------------|-------------|-------------|--------------|---------------|
| 3ème année | - | 70% du SMIC | 85% du SMIC* | 100% du SMIC* |

Dans un établissement adhérent à la branche de l'hospitalisation privée :

| | - de 18 ans | 18/20 ans | 21/25 ans | 26 ans et + |
|-------------------|-------------|-------------|--------------|---------------|
| 3ème année | - | 72% du SMIC | 83% du SMIC* | 100% du SMIC* |

Dans un établissement adhérent d'une autre branche ou de la Fonction Publique :

| | - de 18 ans | 18/20 ans | 21/25 ans | 26 ans et + |
|-------------------|-------------|-------------|--------------|---------------|
| 3ème année | - | 67% du SMIC | 78% du SMIC* | 100% du SMIC* |

* Ou % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable, pour les jeunes de 21 ans et plus

Les modalités d'exécution

Le statut de l'apprenti

Les conditions de travail de l'apprenti sont les mêmes que celles applicables aux salariés de l'établissement (horaires, prise de congés, avantages...)

Date et signature du contrat

Le contrat d'apprentissage peut être signé jusqu'à 3 mois avant le début de la formation.

Période d'essai

Les 45 premiers jours de travail constituent une période d'essai pendant laquelle le contrat peut être rompu par l'une ou l'autre des parties sans indemnité.

Temps de travail

La durée de travail de l'apprenti comprend le temps passé en entreprise, en stage et en cours.

Congés payés

Conformément au Code du travail et sous réserve de dispositions contractuelles et conventionnelles plus favorables, l'apprenti bénéficie de 25 jours ouvrés par an ou 30 jours ouvrables.

Carte d'étudiant

L'apprenti bénéficiant d'une carte d'étudiant des métiers donnant droit à des réductions ou à certains avantages.